

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

07

2022

83

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 17 novembre 2022
Convocation du : 10 novembre 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 16
Votants : 21

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Prévisionnel 2023

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Laurence Rouquette, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz.

Excusés ayant donné pouvoir :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Elodie BreLOT a donné procuration à Christine Perez
Sophie Gaguin a donné procuration à Lionel Chevrolat
Sébastien Renevier a donné procuration à Caroline Terrier
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz

Absents : Philippe Casamayor, Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Harris Reneman, Bertrand Vermorel, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance : Jean-Marc Curtet

Le rapporteur rappelle les dispositions extraites de l'article L.1612-1 alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi n° 2012-1510 du 29/12/2012, article 37 : « dans le cas où le budget d'une Collectivité Territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la Collectivité est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget :

- de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente
- de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En l'absence de l'adoption du budget, l'exécutif de la Commune, sur autorisation de l'organe délibérant, peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents à la dette ».

Montant à autoriser avant le vote du budget primitif 2023 : 1 427 875 €, ce qui correspond à 25 % maximum de certaines opérations d'investissement conformément au tableau annexé à la présente.

Le Conseil Municipal, ouï les explications du rapporteur et après avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

DECIDE d'accepter la proposition suivante :

Montant autorisé avant le vote du budget primitif 2023 : 1 427 875 €, ce qui correspond à 25 % maximum de certaines opérations d'investissements conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Les dépenses d'investissement correspondantes seront reprises intégralement dans le Budget Primitif 2023.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.


Le Maire,

Caroline TERRIER

LISTE DES OPERATIONS

Accusé de réception en préfecture
001-210100434-20221117-FIN2022_83-DE
Date de télétransmission : 22/11/2022
Date de réception préfecture : 22/11/2022

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		B.P. 2022	(25% BP 2022)	AUTORISATION AVT BP 2023
020	DEPENSES IMPREVUES	450 000,00	112 500	112 500
040		5 621,35		
10226	TAXES D'AMENAGEMENT	7 000,00		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	356 000,00		
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	52 631,00		
16449	OPERATIONS AFFERENTES A OPTION DE TIRAGE	315 797,00		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000,00		
275	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	2 000,00		
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0,00		
255	CIMETIERE AMENAGEMENT	20 000,00	5 000	5 000
262	FONCIER	2 000 000,00	500 000	500 000
285	RESTAURATION BATIMENT MAIRIE	300 000,00	75 000	75 000
310	ORIENTATION AMENAGEMENT DES PINACHERES	55 000,00	13 750	5 000
313	PLATEAU MAIRIE - CHAPELLE ST JULIEN	125 000,00	31 250	31 250
314	ESPACE VILLA MONDEROUX, COMPLEXE	1 300 000,00	325 000	100 000
315	ECLAIRAGE EXTERIEUR COMMUNE	50 000,00	12 500	12 500
318	ANIMATION JEUNESSE	5 000,00	1 250	1 250
321	AMENAGEMENT LIEU DIT LES POMMIERES	10 000,00	2 500	2 500
334	SECURISATION DE VOIRIE (CHICANES)	50 000,00	12 500	0
339	CREATION AMENAGEMENT DE PARKINGS	50 000,00	12 500	5 000
340	TX DIVERS EAUX PLUVIALES	20 000,00	5 000	5 000
347	ILLUMINATIONS	10 000,00	2 500	1 000
349	OUTILLAGE ET MATERIEL S.T.	10 000,00	2 500	2 500
351	CREATION, EXTENSION, RENOVATION VOIRIE ET TROTTOIRS	150 000,00	37 500	37 500
352	PRESERVATION PATRIMOINE ET SOURCES	5 000,00	1 250	1 250
357	BAT.CX REHABILITATION, ETUDES	300 000,00	75 000	50 000
358	EQUIPEMENT SCOLAIRE	30 000,00	7 500	7 500
361	VEHICULES COMMUNAUX	1 000,00	250	250
362	RACCORDEMENT RESEAUX ELECTRIQUES	1 000,00	250	250
363	SIGNALETIQUE	5 000,00	1 250	1 250
364	RUE DES BARONNIERES	1 000,00	250	250
365	AMENAGEMENT GPE SCOLAIRE + GABI + REST.SCOLAIRE	50 000,00	12 500	12 500
366	ENVIRONNEMENT, FLEURISSEMENT	3 000,00	750	750
367	BUNGALOW COMMUNAL	1 000,00	250	250
369	INFORMATIQUE ET RESTRUCTURATION	120 000,00	30 000	30 000
370	SALUBRITE ET PROPRETE	50 000,00	12 500	1 000
375	PLU	25 000,00	6 250	6 250
376	MATERIEL COMMUNICATION	1 000,00	250	0
378	COMPLEXE DU MAS DE ROUX, REHABILITATION, EXTENSION	80 000,00	20 000	20 000
379	MATERIEL, MOBILIER	35 000,00	8 750	8 750
381	CONSOLIDATION DES BERGES DE LA SEREINE	1 000,00	250	250
382	SAUVEGARDE COTIERE ET ARBORETUM	10 000,00	2 500	2 500
383	VIDEO SURVEILLANCE ET SECURISATION DES BATIMENTS	15 000,00	3 750	3 750
384	BATIMENTS A RESTAURER	30 000,00	7 500	0
386	CREATION ET AMENAGEMENT PLACETTE DU PRIEURE	1 000,00	250	250
387	PETITE ENFANCE	62 000,00	15 500	15 500
389	VOIRIE COMMUNALE, CLASSEMENT/ALIGNEMENT	1 000,00	250	250
392	ESPACE JEUNESSE, THEATRE DE VERDURE	5 000,00	1 250	0
393	SALLE SPORTIVE ET EQUIPEMENTS LOISIRS	200 000,00	50 000	50 000
394	GABI - RAM	100 000,00	25 000	25 000
395	PARC LEVEL (PARC URBAIN)	5 000,00	1 250	1 250
396	JEUX D'ENFANTS	2 000,00	500	0
397	CME (CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS)	2 000,00	500	500
398	AMENAGEMENT LIEU DIT LES BOTTES	700 000,00	175 000	50 000
401	SQUARE ALEX	50 000,00	12 500	12 500
402	AMENAGEMENT ENTREE DE VILLE (OSCAR)	50 000,00	12 500	12 500

LISTE DES OPERATIONS

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		B.P. 2022	(25% BP 2022)	AUTORISATION AVT BP 2023
403	MODERNISATION, INTRANET	12 500,00	3 125	3 125
404	AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE	250 000,00	62 500	62 500
405	CREATION CŒUR DE BEYNOST	50 000,00	12 500	12 500
408	DECI (DEFENSE EXT.CONTRE L'INCENDIE)	15 000,00	3 750	3 750
409	AMNGT RUES CENTRALES/PRIEURE	100 000,00	25 000	25 000
410	AMNGT RD 1084 PARTIE OUEST	50 000,00	12 500	12 500
411	CARREFOUR DES ACACIAS	300 000,00	75 000	20 000
412	CARREFOUR RD 1084/AVENUE DE LA GARE	200 000,00	50 000	50 000
413	CREATION CARREFOUR PRE MAYEUX	100 000,00	25 000	25 000
414	EQUIPEMENT CPINI	12 000,00	3 000	3 000
		8 377 549,35	1 909 125	1 427 875